



## COMMUNIQUE DE PRESSE 26/03/2026

### **Expulsions locatives Zéro expulsion et trêve hivernale toute l'année !**

Ce 1<sup>er</sup> avril, les expulsions vont reprendre après une année 2025 record où **plus de 30 500 familles ont été jetées à la rue**, contre 24 000 en 2024. **Derrière ces chiffres, il y a des vies brisées, des femmes, hommes et enfants traumatisés.**

**La Confédération Nationale du Logement dénonce cette dérive inacceptable** où l'État ne se contente plus de rester un spectateur de cette situation intolérable mais avec ses lois, à commencer par la loi Kasbarian-Bergé, en est directement responsable.

Elle dénonce la décision du ministre Vincent Jeanbrun de donner une mission à Hugues Périnet-Marquet sur les impayés de loyer. Derrière la volonté de « sécurisation » du logement en facilitant les entrées comme les sorties, **c'est un tour de vis contre les locataires qui s'organise, un passage au karcher social. Pour des milliers de ménages « Monsieur impayés » va devenir « Monsieur expulsions ».**

La CNL le répète haut et fort : **aucune expulsion ne doit avoir lieu**. La trêve hivernale ne suffit plus : il doit devenir **un droit au logement permanent**. Personne ne peut être obligé de choisir entre se nourrir, se chauffer ou payer son loyer.

Pour sortir de cette spirale, il est urgent de :

- **Construire massivement du logement social et public, pour toutes et tous, partout ;**
- **Mettre fin à la RLS, qui fragilise les bailleurs sociaux et bloque la construction ;**
- **Réengager l'État dans l'aide à la pierre, pour rendre le logement réellement accessible ;**
- **Faire vivre la loi SRU, imposant 25 % de logements sociaux dans toutes les communes concernées.**

Les récentes **élections municipales montrent un pays fragmenté**, où la droite et l'extrême droite renforcent leur porosité. **Où ségrégation territoriale et sociale, violences policières lors des expulsions et politiques anti-pauvres deviennent la norme.**

Face à cela, la CNL exige des communes qu'elles protègent les locataires et leur pouvoir d'achat : **encadrement des loyers, permis de louer, rénovation énergétique.**

**Elle exhorte l'État à être le garant d'un territoire solidaire**, capable de donner aux collectivités les moyens de politiques sociales ambitieuses.

Mais nous voulons aller plus loin : **la CNL propose la création d'une Sécurité Sociale du Logement**, avec un fonds de protection locative. Ce dispositif doit **prévenir les impayés, sécuriser locataires et bailleurs, rompre la chaîne de la précarisation et mettre fin à la marchandisation du logement**.

Pas de liberté sans droits. **Pas de droits de l'homme sans droit au logement**. Ce combat n'est pas négociable.

**La CNL appelle à une mobilisation massive, à Paris dimanche 29 mars à 15h, Hôtel de Ville, et dans toutes les villes de France où se tiendront des manifestations. Pour que le logement cesse d'être un privilège et redevienne un droit pour toutes et tous.**

*A Montreuil, le 26/03/2026.*

---

**Confédération Nationale du Logement**

8, rue Mériel - BP 119 - 93104 MONTREUIL CEDEX

01 48 57 04 64 - [cnl@lacnl.com](mailto:cnl@lacnl.com)

     [linktr.ee/LaCNL](https://linktr.ee/LaCNL)